



**FRAIS DE PARCOURS  
2024**

Une fois complété, ce document est à transmettre à :  
Commune de Berchem-Sainte-Agathe / Département des affaires financières  
Avenue du Roi Albert, 33 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe  
Version électronique disponible sur [www.berchem2.net](http://www.berchem2.net)

Je soussigné,			
Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Localité	
Tel / GSM		Compte	B E ... ..
Service			

Déclare que la commune de Berchem-Sainte-Agathe m'est redevable de la somme de :			
	EUR (Chiffres)		Euros (Lettres)

A titre de frais de parcours (AR 18/01/1965). Le montant de l'indemnité kilométrique est fixé à :

- €0,4269 du kilomètre pour la période du 01/01 au 31/03/2024 (SPF S&A CIRC 733)
- €0,4265 du kilomètre pour la période du 01/04 au 30/06/2024 (SPF S&A CIRC 737)
- €... du kilomètre pour la période du 01/07 au 30/09/2024 (SPF S&A CIRC xxx)
- €... du kilomètre pour la période du 01/10 au 31/12/2024 (SPF S&A CIRC xxx)

Nombre de kilomètres	Objet du parcours

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Réservé à l'administration	
Article budgétaire	
..... / ..... - .....	
Remarque	

Date		Date	
Signature du demandeur	Visa du responsable de service		